



Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Orry-la-Ville

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 03 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 03 octobre à 13h00 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Chermet, les membres du Comité Syndical dûment convoqués dans les formes légales.

Membres présents :

M. Chermet (Orry la Ville), Mme Pening et M. Marchal (Lamorlaye)
Mme Devost a rejoint la séance à 13h25 (Thiers-sur-Thève)

Absents excusés :

Mesdames Cellier et Chamayou
Messieurs Briche, Facq, Gonçalves et Mentheour

Faute de quorum lors de la séance précédente, celui-ci n'est plus obligatoire, la séance peut valablement commencer.

La séance est ouverte à 13h03 sous la présidence de M. Chermet, Président.

Secrétaire de séance : M. Marchal

Monsieur le Président commente l'ordre du jour et informe le Comité Syndical du déroulement de la séance.

1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 JUIN 2022

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu.

Après délibération, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

2 COMPTE-RENDU DE LA CAO DU 14 SEPTEMBRE 2022

La CAO s'est réunie le 14 septembre dernier au bureau du SICGPOV dans le cadre du marché d'aménagement du parking « forêt ».

Étaient présents physiquement : Messieurs Chermet, Facq, Marchal, et l'assistant de maîtrise d'ouvrage Monsieur Troux.

Messieurs Gonçalvès et Mentheour ont également participé en visioconférence.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Pose de bornes en vis-à-vis des sorties de quai pour préserver l'espace piétonnier ;
- Réservation de 5 places « dépose-minute » pour permettre l'attente de véhicules ;
- Création d'un mini-giratoire franchissable en entrée / sortie du parking
- Création d'une zone d'auto-stop (sur terre-plein) le long du giratoire ;
- Création de 3 places dans la voie remontant du bas du parking.
- Création de deux places d'arrêt minute devant l'horodateur

Dans le cadre de la consultation lancée le 28 juin 2022, le cabinet ACP (mandaté pour la consultation) a reçu 4 offres, et les a analysées comme suit :

| Entreprises/critères | Prix (40%) | Technique (60%) | Total (100%) | Classement | Rappel prix HT de l'offre |
|-----------------------------|-------------------|------------------------|---------------------|-------------------|----------------------------------|
| COLAS | | | | | 36 289,50 € |
| EIFFAGE | 28,02 | 60,00 | 88,0202 | 2,00 | 32 980,95 € |
| EUROVIA | | | | | 23 103,30 € |
| PIVETTA | 31,87 | 60,00 | 91,8672 | 1,00 | 28 999,50 € |

Deux offres (COLAS et EUROVIA) écartées de l'analyse, conformément au règlement du marché, car leur montant s'écartait de plus de 15% de la moyenne des offres reçues.

Au terme de l'analyse effectuée, et après débat, la commission d'appels d'offres propose d'attribuer le marché à la société PIVETTA.

3 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU PARKING « FORET »

Monsieur le Président propose au comité de confier le marché cité en objet à la société PIVETTA, conformément au choix retenu par la commission d'appels d'offres.

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Le marché est attribué à la société PIVETTA à l'unanimité des présents.

4 RAPPORT DE DÉLÉGATION

Monsieur le Président dresse le bilan des derniers mois, et présente les différentes décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Il invite les élus à faire leurs éventuelles observations sur la synthèse détaillée qui leur a été envoyée par email en amont de la séance (présentation de 19 pages initialement préparée en vue de la séance reportée du 29 septembre 2022).

Monsieur le président répond aux questions des élus, et commente brièvement chacun des points suivants :

4.1 Renouvellement de la convention SNCF d'occupation du parking « Serval »

4.2 Échanges avec la Mairie sur la question des Forfaits Post Stationnement (FPS)

4.3 Renforcement du parc de vidéosurveillance

4.4 Stationnement sécurisé des vélos en gare

4.5 Incidents survenus sur le site

4.6 Décisions prises dans le cadre de la délégation

Monsieur le Président rend compte au comité des décisions suivantes :

- Signature de l'arrêté pour la délégation de fonction de Gabriel GONCALVES le 16 juin 2022, et remise à l'intéressé d'une clé du bureau ;
- Ajout de deux caméras, affectées à la surveillance des abris-vélos (ces prestations ont finalement été facturées par DACHE directement à SNCF Gares & Connexion).
- Engagement le 20 juin 2022 des phases PRO/DCE et ACT-AO du devis ACP-VRD (maîtrise d'œuvre du projet « Forêt ») pour 1 700 € HT, puis le 15 septembre 2022 des phases VISA, DET et AOR pour 2 050 € HT ;
- Achat d'une brouette et d'outillages (bloc prises, gants, boîte de forets) chez Brico-dépôt (99,13 € HT) ;
- Pont du 14 juillet : Nos trois agents n'ont pas travaillé le vendredi 15 juillet ;
- Nettoyage du parking « Commelles » le 15 septembre 2022 (société NOBLET - 520 € HT) ;
- Achat de deux téléphones portables le 20 septembre 2022 (50 € HT) pour faciliter le télétravail des deux agents administratifs.

4.7 Dossiers à traiter

Monsieur le Président rappelle au Comité qu'il a reçu une proposition de contrat de la société ID VERDE pour la gestion de la période hivernale 2022-2023, qui reprend les termes du précédent contrat, à savoir : 4 mois d'astreinte (2 personnes) pour un montant mensuel de 1750 € HT, auxquels s'ajouteront les prestations déclenchées à notre demande.

Les membres du Comité sont d'accord pour engager ce contrat, conformément à l'avis de la commission technique qui en avait débattu le 26 avril 2022.

Monsieur le Président rappelle avoir demandé et/ou reçu différentes propositions concernant les sujets suivants :

- Contrat de maintenance DACHE (vidéosurveillance) ;
- Renforcement de l'éclairage du site ;
- Réfection des marches d'escaliers en sortie du tunnel SNCF ;
- Aménagement d'un deuxième WC dans les locaux d'exploitation ;
- Réfection du marquage sur les parkings ;

Il diffusera ultérieurement les documents reçus, pour que ces sujets soient débattus en commission technique d'ici la fin de l'année (propositions de dates à recevoir).

Monsieur le Président évoque par ailleurs les sujets suivants :

- Actualisation des statuts du SICGPOV :
Toutes les communes n'ont pas encore délibéré à ce sujet.
- Aménagement de la piste cyclable en entrée de site :
Les travaux devraient être réalisés en octobre ou novembre 2022.

5 PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Un sondage sera effectué prochainement auprès des élus afin de planifier au mieux une commission « technique » ;
- La prochaine séance du Comité Syndical sera organisée en décembre 2022, si nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 13h30.



A Orry-la-Ville, le 05/10/2022

Le Président
Éric CHERMET